

# Baccalauréat professionnel

## Laboratoire – Contrôle qualité

(Cycle en trois ans)



### Objectifs

Ce baccalauréat professionnel en trois ans (seconde, première et terminale professionnelles) est une formation de niveau IV, qui apporte des compétences fondées sur :

- Des connaissances techniques et économiques, générales et scientifiques, culturelles et sociales ;
- L'apprentissage des pratiques et des gestes professionnels, la maîtrise des techniques d'expression et de communication ;
- La capacité d'organiser son temps de travail, de s'insérer dans le fonctionnement d'un laboratoire.

Cette formation apporte une qualification professionnelle reconnue, permettant une insertion dans la vie active, mais aussi la possibilité de poursuite d'études en BTSA (brevet de technicien supérieur agricole).

### Conditions d'accès

- Admission en classe de seconde professionnelle à l'issue de la classe de 3<sup>e</sup>, après avis du conseil de classe. Un entretien de motivation avec l'établissement est souhaitable.
- Admission en classe de première à l'issue de la seconde professionnelle (de préférence du même champ professionnel) ou après une seconde générale.

### Organisation

- Cycle : 3 ans à temps plein, comprenant 22 semaines de stage en entreprise réparties sur les 3 années d'études et complétées par de nombreuses activités extérieures (visites d'entreprises, voyages d'études...).
- Formation : l'enseignement est organisé en modules qui couvrent enseignement général, enseignement technique et des savoir-faire professionnels.

### Examen

L'examen du baccalauréat professionnel est constitué de 7 épreuves. L'obtention du diplôme dépend pour :

- 50 % du contrôle en cours de formation, sur les trois ans ;
- 50 % de 4 épreuves finales à caractère pluridisciplinaire.

Les élèves ont la possibilité d'obtenir l'équivalent du BEPA (diplôme de niveau V) en fin de première professionnelle (deuxième année du bac pro en 3 ans), en fonction de leurs résultats en contrôle continu.

### Débouchés, poursuite d'études

- Vie active :
  - Technicien de laboratoire « Analyse – Contrôle chimie », « Bactériologiste – Contrôle fabrication » ;
  - Technicien d'analyse « contrôle analytique d'industrie pharmaceutique ».
- Poursuite d'études :
  - Accès aux filières de BTSA (brevet de technicien supérieur agricole), notamment dans la spécialité « Anabiotec ».

T.S.V.P. 

## Parcours de formation

### ▷ Classe de seconde professionnelle (1<sup>re</sup> année du baccalauréat professionnel)

#### ☑ Modules d'enseignement généraux (405 h)

EG1	Langue française, langages, éléments d'une culture humaniste et compréhension du monde	150 h
EG2	Langue et culture étrangère	60 h
EG3	Motricité, santé et socialisation par la pratique des activités physiques, sportives, artistiques...	75 h
EG4	Culture scientifique et technologique	120 h

#### ☑ Modules d'enseignement professionnels (345 h)

EP1	Contexte économique de l'entreprise	60 h
EP2	Processus de transformation	135 h
EP3	Contrôle en agriculture, environnement et bio-industrie	120 h
Activités pluridisciplinaires		30 h

#### ☑ Divers (180 h)

Enseignements à l'initiative de l'établissement (approfondissement professionnel)	90 h
Stage collectif développement durable / santé	30 h
Travaux pratiques renforcés	30 h
Mise à niveau	30 h

### ▷ Classes de première et terminale professionnelles (2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> années)

#### ☑ Un enseignement général (520 h)

Connaissance et pratique de la langue française	112 h
Langue étrangère	100 h
Connaissance du monde contemporain (histoire et géographie)	84 h
Education socioculturelle et communication	84 h
Education physique et sportive	112 h
Documentation	28 h

#### ☑ Un enseignement scientifique et économique (336 h)

Mathématiques, informatique	140 h
Biologie, écologie	70 h
Sciences physiques et chimie	70 h
Contexte socioprofessionnel du laboratoire	56 h

#### ☑ Un approfondissement technique et professionnel (714 h)

Physique-chimie de laboratoire	224 h
Biochimie, microbiologie	196 h
Biologie	98 h
Mathématiques scientifiques	28 h
Activités pluridisciplinaires	112 h

#### ☑ Un enseignement facultatif

Module d'adaptation professionnelle	56 h
-------------------------------------	------